COLLEGE DOCTORAL PAYS DE LA LOIRE
ED EDUCATION, COGNITION, LANGAGES, INTERACTIONS, SANTE

Relevé de Décisions du Conseil de l'école doctorale ECLIS « Education, Cognition, Langages, Interactions, Santé »

En présentiel et en visioconférence
14h-16h

Réf : EC-RD n°17 – 16 septembre 2025

Ce relevé de décisions à vocation à transmettre rapidement les procédures et modalités de fonctionnement de l'ED ECLIS aux directions des unités de recherche relevant de son périmètre. Il n'est pas exhaustif et pourra être complété par un relevé de discussion du conseil de l'ED également produit et transmis aux directions des unités de recherche, après validation au prochain conseil de l'ED.

Adresse de l'ED ECLIS : https://ed-eclis.doctorat-paysdelaloire.fr/

ORDRE DU JOUR

1- Informations générales
2- Approbation du relevé de discussion du conseil du 10 juin 2025
3- Point Budget 2025
4- Bilan Programme d'Actions
5- Préparation futur contrat (2028-….)
6- Calendrier AO mobilité 2026
7- Points « Formations » de l'ED 2025-26
8- Journée de Rentrée/ Assemblée générale (novembre 2025) – Séminaire mai 2026
9- Réflexion - Préparation AO CDPDL
10- Point missions ED
11- Questions/points divers

---

1. Informations générales

Statut Jeune docteur.e au sein de l'UR de formation : La question a été posée lors d'un conseil de l'ED de la place d'un.e docteur.e dès lors qu'il vient de soutenir, au sein de l'unité de recherche où il.elle a fait sa thèse.
La réponse apportée par la DRPI a été la suivante :
1/ Le doctorant est inscrit dans une formation pour obtenir un grade et un diplôme et dès qu'il l'a obtenu, il n'est donc plus étudiant et ne fait plus partie "des effectifs". Pour les doctorant.es, une soutenance le 15 mars fait qu'il ne peut plus rester dans les locaux dès le 16.
2/ Cela a une incidence notamment sur :
- la responsabilité de l'établissement en cas d'accident du. de la docteur.e dans ses locaux
- la confidentialité des données : la personne peut récupérer des données (confidentielles) et les exploiter
- la prise en charge financière : on ne peut plus payer pour une personne qui ne fait pas partie des effectifs.

3/ Si le docteur est employé par une autre structure, il peut bénéficier de la convention d'accueil (gérée par le DU) et cela peut être pris en charge. Dans le cas contraire, c'est une convention de collaborateur bénévole (gestion DRPI-mission recherche) qui doit être mise en place.

Les membres du conseil échangent sur cette réponse et regrettent l'exclusion de facto des jeunes docteur.es de leur unité et que des démarches doivent être encore à faire pour leur permettre de finaliser leur travail et préparer leur avenir post-thèse. La direction de l'ED propose de revenir à l'échange avec la DRPI pour que ces jeunes docteur.es soient encore pleinement intégré.es dans l'UR au moins jusqu'à la fin de l'année universitaire en cours…

- Calendrier qualification 2026: Pour rappel, une phase unique d'inscription et de dépôt des pièces (obligatoires et complémentaires) est prévue cette année et doit impérativement être respecté sous peine d'irrecevabilité du dossier.

↳ date impérative de clôture d'inscription et de dépôt des pièces de mi-septembre 2025 au 15 décembre 2025.

↳ Aucune dérogation possible

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_qualification_Odyssee.htm

- Questionnaire qualité des conditions de travail des doctorant.es ECLIS :

Aude Bretegnier et Jérémy Besnard ont travaillé à la conception d'un questionnaire qualité des conditions de travail des doctorant.es ECLIS sur la base d'une proposition du CDPDL. Deux doctorant.es de l'ED, Inès Bouillaud et Julie Launay, se sont portées volontaires, nous les remercions très sincèrement, pour travailler à ce questionnaire et ont déjà participé à une première réunion ayant permis de faire évoluer ce document. Ce questionnaire devrait être rapidement diffuser auprès des doctorant.es de l'ED.

- Traduction d'une partie du site de l'ED en anglais : Le site internet de l'ED a été traduit et est désormais disponible en anglais (https://ed-eclis.doctorat-paysdelaloire.fr/en). Le bureau de l'ED remercie Eva Garrouste (CDPDL) pour avoir mené à bien ce gros travail.
Un certain nombre de documents de l'ED devraient être également traduits (e.g. RI, livret du doctorant etc…).

- Gazette de l'ED ECLIS : La deuxième édition de la Gazette de l'ED a été produite et diffusée le 7 juillet. La troisième édition doit paraitre à l'automne, n'oubliez pas de transmettre les informations/idées au comité de rédaction !

- Campagne CDE – session 2 : Une deuxième session d'audition pour l'obtention d'un contrat doctoral d'établissement est programmée le 23 septembre à 14h. Un projet a été redéposé sur Améthis, 2 candidats seront auditionnés par le jury de l'ED.

- Message du Collège doctoral Pays de Loire

⇨ **Bien être des doctorant.es :** Le CDPDJ propose d'ajouter la possibilité d'intégrer un 3e membre dans le CSI choisi par le. la doctorant.e et qui pourra être de son UR. C'est déjà dans notre RI !

⇨ **Les documents « type » rapport d'avancement et compte rendu CSI ont été traduits en anglais.** Il reste quelque informations administratives et attendus à intégrer pour chaque ED. Ces documents seront actualisés pour l'ED dans les meilleurs délais et mis à disposition sur le site (information aux usagers par mail)

⇨ **Visibilité du CR du CSI après la lecture par l'ED (Amethis)** : Le compte rendu des membres du CSI sera, dans un premier temps, uniquement accessible à l'école doctorale, avant d'être ensuite diffusé au doctorant ainsi qu'à la direction de thèse

Rappel réglementaire : Il n'est pas possible de dispenser les doctorants de l'organisation du CSI même pour des inscriptions tardives (après mars).

2 . Approbation du relevé de discussions du conseil du 10 juin 2025

Le relevé de discussions du conseil du 10 juin 2025 a été adressé aux membres du conseil le 29 août 2025. Aucune remarque sur ce document n'a été formulée ni en amont, ni pendant la séance.

→ **Les membres du conseil valident ce relevé à l'unanimité.**

3 . Point budget 2025

Un point d'étape budget 2025 de l'ED est fait en séance. A ce stade, l'ED est excédentaire mais des actions sont encore à programmer, notamment la journée de rentrée 2025.
Seules les lignes « déplacement des directions », « communication » et « rencontre avec le monde socio-économique » n'ont pas été mobilisées. Cette dernière action doit faire l'objet d'une attention particulière dans la suite du mandat.

4. Bilan Programme d'actions

Un travail a été fait par les membres du bureau pour répertorier les actions du programme d'actions (validé en début de contrat) qui ont été menées à bien et celles qui restent encore à développer. Ces éléments sont présentés en séance.
Aucune nouvelle action n'est envisagée à ce stade.

5. Préparation futur contrat ED (2008-…)

Il est désormais certains que les futures ED issues de l'ED ECLIS auront un périmètre centré sur les Etablissements. Des échanges restent à organisés pour connaitre l'organisation de ces EDs : centrées sur des périmètres scientifiques (e.g. SHS ?), polaire (s'agissant de NU), autres ?

Un calendrier des actions envisagées pour préparer le bilan et les projets d'ED est présenté en séance sur la base d'un diaporama transmis à la direction de l'ED. Toutefois, la représentante du CDPDL pour ce conseil, indique que ce calendrier est a priori obsolète. L'ED est donc en attente d'informations plus précises pour commencer à préparer son bilan et les projets des futures EDs.

6. Appel d'offre Mobilité (1er semestre 2026)

Le calendrier de cet appel d'offre est validé à l'unanimité par les membres du conseil :

- lancement : début octobre 2025
- date limite de réponse : mi-novembre 2025
- traitement lors du conseil du 2 décembre 2025

Pour rappel, les critères mobilisés pour l'attribution de ces aides et l'éventuel inter-classement sont disponibles sur le site de l'ED.

7. Formations de l'ED

Trois formations de l'ED mise en place l'an passé sont reconduites cette année, une nouvelle centrée sur l'introduction à l'IA est programmée en décembre 2025.

Le bureau propose que nous réfléchissions à une ou plusieurs formations permettant de focaliser sur l'intérêt/questions relatives à l'IA dans le cadre d'un projet de thèse/ dans l'enseignement et la recherche. Les membres du conseil valident cette idée.

8. Journée de rentrée/Assemblée Générale/Séminaire de printemps

→ **Journée de rentrée et AG : 28 novembre 2025 -** UFR STAPS

Pour rappel, la journée de rentrée (obligatoire pour les premières années, fortement recommandée pour tous les autres doctorant.es) est programmée le 28 novembre 2025 à l'UFR STAPS de Nantes.

- Merci de réserver votre journée
- **Un appel à volontariat pour organiser cette journée va être lancé auprès des doctorant.es de l'ED**. Pour rappel, cette action est valorisée par des heures de formation.

Une AG est également programmée à cette occasion, ouverte à l'ensemble des usagers de l'ED (doctorant.es, Enseignant.es-chercheur.es, personnels administratifs…). Merci de prévoir d'assister à ce temps important de l'ED.

→ Séminaire de printemps : commun ED ELICCE - Quiberon – 16 et 17 mai 2026
Le séminaire de printemps, conjoint avec l'ED ELICCE sera programmé les 16 et 17 mai 2026 à Quiberon.
Un appel à volontariat pour participer au comité d'organisation (en concertation avec l'ED ELICCE) va être lancé auprès des doctorant.es de l'ED. Pour rappel, cette action est valorisée par des heures de formation.

9. Réflexion Appel d'Offre CDPDL 2026

L'appel d'offre du CDPDL 2026 n'est pas encore sorti mais devrait être ouvert en octobre 2025.

Le bureau de l'ED propose que nous reproduisions nos demandes antérieures pour financer le séminaire de printemps de l'ED (commun avec l'ED ELICCE – Quiberon).

Les membres du conseil valident à l'unanimité cette proposition.

10. Point Missions 2026

Mission relation avec le monde socio-économique : Les deux chargées de mission ont soutenu ou sont en passe de soutenir.

Il est donc nécessaire de relancer un appel à candidature pour cette mission dont le contour sera à discuter avec la direction de l'ED sur la base de ce qui était envisagé par les deux précédentes chargées de mission. Cette mission donne lieu à des heures de formation.

Mission Vulgarisation Scientifique : Il est envisagé de relancer les « PhD Café» organisés l'an passé avec succès à Nantes et à Angers. Toutefois ceci nécessite que des doctorant.es s'emparent de ces opérations sur les sites (les cafés sont identifiés sur NU et UA, les procédures déjà formalisées).
De fait, un appel à volontaires est lancé pour l'organisation de ces PhD Café (les organisateurs des PhD café de l'an passé sont disponibles pour partager leur expérience).
Enfin, il est envisagé de proposer l'organisation d'un PhD café à l'occasion du séminaire de Quiberon suite aux échanges de l'an passé avec un dirigeant de café sur la presqu'ile intéressé par l'idée.

Mission relation internationale : Le chargé de mission investi a souhaité arrêter compte tenu de sa charge de travail qui a évoluée.

Il est donc nécessaire de relancer un appel à candidature pour cette mission dont le contour sera à discuter avec la direction de l'ED sur la base de ce qui était envisagé par le chargé de mission précédent. Cette mission donne lieu à des heures de formation.

Mission Communication : Indépendamment de la diffusion d'information sur les réseaux sociaux, la mission communication produit une newsletter (2 à 3 fois par an). De fait, la production de la prochaine newsletter est abordée avec une proposition de contenu évoqué en séance.

Pour rappel, nous vous invitons à transmettre à ces chargées de mission toutes les informations qui vous paraitraient pertinentes (soutenance, publication, congrès, actions de vulgarisation etc…)

11. Questions diverses

Rappel CSI

Si un membre du CSI est empêché (maladie longue durée, départ à la retraite etc…), le CSI doit être recomposé (document à cet effet).

En aucun cas, la direction de la thèse ne peut se substituer au CSI (et renseigner les documents associés)…

Prochain Conseil de l'ED ECLIS : **Mardi 4 novembre 2025, 14h.**